



Commission de la jeunesse

**3321 - Soutien aux collectivités
locales et aux associations**

**Activités socio-éducatives en
faveur des jeunes du Bas-Rhin**

Rapport n° CP/2014/825

Service gestionnaire :
Service de la jeunesse

Résumé :

Le présent rapport soumet à votre avis la proposition de concours financier apporté par le Département au centre socioculturel de Koenigshoffen, au comité départemental d'athlétisme du Bas-Rhin ainsi qu'à l'opération Ville-Vie-Vacances

1) Opération Pass'Forme

Depuis 2009, le Conseil Général et le Comité Départemental d'Athlétisme du Bas-Rhin ont mis en place l'opération « Pass'Forme » qui associe l'animation intitulée « Diagnoform » et la découverte de disciplines sportives dans les collèges volontaires du Département.

Ce projet a pour ambition d'évaluer la condition physique et sportive des collégiens et de les inciter à découvrir et à pratiquer une activité physique et sportive dans les clubs sportifs. 36 collèges et plus de 16 000 élèves y ont déjà participé.

Bilan de l'année 2013

Lors de l'année 2013, 8 collèges ont participé à l'opération « *Pass'Forme* », pour un total de 3 525 élèves. Le taux de participation est de 80% des effectifs.

Tous les territoires du Bas-Rhin ont pu bénéficier de l'opération.

Une dizaine de comités départementaux et de clubs sportifs ont proposé une initiation à leur pratique sportive (tir à l'arc, badminton, escrime, capoeira, marche nordique, football américain, gymnastique, rugby, duathlon, lancer de marteau) lors de ces actions. Les collégiens ont pu s'initier à au moins une ou deux de ces disciplines.

Le Conseil Général a accordé au comité d'athlétisme une subvention de 12 000 € pour ces animations en 2013.

Organisation de l'opération en 2014

Si en 2013, 8 animations sur 10 ont été réalisées, plusieurs problèmes sont apparus en 2014 (équipe restreinte et arrêt de travail de l'animateur) et aucune animation n'a eu lieu au premier semestre. 4 animations sont envisagées avant la fin de l'année et une étude de l'impact de l'opération est en cours.

Il est proposé d'attribuer au comité départemental d'athlétisme un montant de 7 500 €, correspondant à ces opérations ainsi qu'au financement de l'évaluation en cours.

La commission des sports et la commission de la Jeunesse se sont prononcées favorablement sur le renouvellement de la convention entre le Département et le comité départemental d'athlétisme.

2) Le soutien au centre socioculturel « Camille CLAUSS » de Koenigshoffen

Le montant versé à partir de 2013 à chacun des centres socioculturels du Département, a été calculé en fonction des différentes aides versées en 2012, diminué de 4% selon la délibération du Conseil Général du 10 décembre 2012.

Il est proposé de réajuster l'aide annuelle accordée au centre socioculturel de Koenigshoffen conformément aux aides versées en 2012. Ceci représente un complément de 11 681 € au montant d'ores et déjà voté par la commission permanente du 7 avril 2014, conformément au tableau joint.

Un avenant à la convention financière est proposé.

3) Opération Ville-Vie-Vacances (VVV):

Le Département participe depuis 1989 à l'opération « Prévention été » qui a pris en 1995 la dénomination « Ville-Vie-Vacances ».

Ce dispositif interministériel vise à prévenir la délinquance juvénile dans les quartiers difficiles. Les projets proposés (activités d'insertion, sportives, culturelles et éducatives) se déroulent nécessairement pendant les vacances scolaires et concernent prioritairement les jeunes de 11 à 18 ans, avec des objectifs privilégiant :

- les potentialités d'épanouissement personnel des jeunes
- les apprentissages sociaux et l'éducation à la citoyenneté
- la responsabilisation
- la solidarité locale ou internationale
- les logiques d'insertion sociale et professionnelle.

Les autres financeurs du dispositif sont l'Etat, la Ville de Strasbourg et, dans une moindre mesure, les autres communes concernées.

La préfecture du Bas-Rhin assure le secrétariat d'une cellule « Ville-Vie-Vacances » réunissant les cofinanceurs du dispositif. Pour les dossiers faisant l'objet d'un avis favorable, la cellule s'est assurée que le projet répond aux critères du dispositif et propose un plan de financement qui doit permettre la réalisation de l'action.

Les projets présentés concernent les périodes des vacances de Noël 2014.

La commission de la jeunesse s'est prononcée favorablement pour l'attribution des subventions récapitulées sur le tableau annexé au rapport.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15014	65-65734-33	148 000,00 €	820,00 €	300,00 €
21102	65-6574-33	138 600,00 €	25 306,00 €	500,00 €
30475	65-6574-33	190 000,00 €	18 800,00 €	7 500,00 €
36895	65-6574-33	1 435 000,00 €	60 415,00 €	11 681,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général , statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 19 981 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés à la présente délibération, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives.

Elle autorise son président, en application de l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens avec les administrations, à signer :

- la convention financière 2014 à intervenir entre le Département et le comité départemental d'athlétisme du Bas-Rhin concernant l'opération Pass'Forme 2014 (convention établie selon le modèle annexé au règlement financier départemental) ;

- l'avenant à la convention financière à intervenir entre le Département et le centre socioculturel Camille Clauss de Koenigshoffen.

Strasbourg, le 18/11/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL